



CESER Bourgogne Franche-Comté Séance plénière du 18 Octobre 2022

Déclaration Liminaire de Julien Bernard au nom de la CGT

Comme nous avons coutume de le dire, notre CESER dans sa composition et dans son fonctionnement se veut le reflet de la société civile organisée. Or, notre société, comme notre planète, souffre de maux dont nous sommes responsables à des titres divers. Cette propension humaine à l'accumulation, et même à la confiscation, de richesses issues du travail produit par d'autres est devenue un fléau inacceptable. Elle a révélé les pires comportements à travers l'histoire provoquant des conflits sur tous les continents, et à toutes les époques. L'actualité ne déroge malheureusement pas à ces tristes constats, à croire que l'histoire ne nous apprend rien ou si peu.

Cet appétit toujours féroce d'accaparement des richesses par quelques uns, au détriment d'un partage équilibré pour tous, fait vaciller la société toute entière mais rien n'y fait. Qualifiant le monde du travail de preneur d'otages, tentant les stratégies d'opposition entre salariés, le gouvernement se fait l'allié objectif du grand patronat du CAC 40 et de ses dividendes, contre les salariés. Les faits et les chiffres sont têtus, selon les projections de l'INSEE, le pouvoir d'achat des français sera négatif en 2022 à -0,6% pour une progression du PIB à 2.6 %. Il y a donc bien une marge. Après un quinquennat à évoquer le ruissellement que sont censés provoquer les allègements de cotisations et autres aides directes pour mieux les justifier, et après avoir appelé à la responsabilité des employeurs pour obtenir les hausses de salaires au regard de l'inflation, le gouvernement s'étonne ou feint l'étonnement de voir les salariés agir collectivement dans les entreprises pour gagner de meilleurs salaires. À ce sujet, une étude intéressante de la DARES de septembre 2020 démontre que les hausses les plus importantes sont issues de conflictualité dans les entreprises, battant en brèche le mythe du dialogue social harmonieux. L'actualité de Total Energie est devenue un exemple de ce comportement devenu inacceptable socialement et socialement, «l'archétype de l'entreprise cupide et absolument pas concernée par le pouvoir d'achat de ses salariés, pas plus que par l'intérêt général» comme le dit Christian Chavagneux. Refusant depuis juin des négociations pour tenir compte du décalage entre le négocié pour l'année 2022 et la réalité de l'inflation, tout en annonçant des bénéfices semestriels records et une avance sur les dividendes extraordinaires de 2,6 Mds€, le choix entre capital et travail est clair.

Personne ne devrait être étonné que la CGT avec d'autres organisations syndicales ait impulsé une journée interprofessionnelle d'action et de grève, pour les salaires, l'emploi et la défense du droit de grève. Avec l'inflation que nous connaissons, les salariés doivent avoir la reconnaissance des fruits de leur travail avec à minima le maintien de leur pouvoir d'achat par du salaire alimentant ainsi, par les cotisations, le système de protection sociale.

Ces temps de crise, connaissent aussi des effets secondaires avec l'inflation qui crée mécaniquement des recettes de TVA supplémentaires pour l'État mais amputent un peu plus le pouvoir d'achat.

Notre CESER n'a pas par lui-même de solution ou de remède immédiat, mais pas sa composition notamment des collègues 1 et 2, il doit nous pousser à entendre ce qui se passe dans la rue et à se mettre autour de la table dans les entreprises, pour bouger les curseurs et que chaque salarié puisse vivre dignement de son travail. Dans l'attente, nous irons cet après-midi rejoindre les manifestations sur tout le territoire.